

LE CLASSEMENT - LA PARITE

▢ LES POINTS

AVANT MESSIEURS INITIALISATION 650 POINTS

DAMES INITIALISATION 300 POINTS

SAISON 2009-2010

MESSIEURS /DAMES 500 POINTS

▢ LES TRANCHES DE CLASSEMENTS

AVANT

MESSIEURS 1100 - 1199 points = 60

DAMES 750 - 849 points = 60

SAISON 2009-2010

MESSIEURS /DAMES 11 00-1199 = 11 _MESSIEURS /DAMES 16 00-1699 = 16

MESSIEURS /DAMES 7 00-799 = 7_ MESSIEURS /DAMES 9 00-999 = 9
MESSIEURS /DAMES 5 00-599 = 5_ MESSIEURS /DAMES 13 00-1399 = 13

▢ MESSIEURS N° 1 à 1000 *inchangé*

▢ DAMES N° 1 à 300 *inchangé*

▢ LA TRANSITION

▢ SAISON 2009-2010 UNIQUEMENT pour les DAMES lors de la 1^{ère} PHASE
(ajustement pour les joueuses ayant entre 300 et 600 pts)

▢ LE CLASSEMENT

➤ SERIE NATIONALE = MESSIEURS N°1 au N° 1000 DAMES N°1 à la N°300

➤ SERIE REGIONALE = JOUEURS CLASSES 13 à N° 1001 aux points / JOUEUSES CLASSEES 13 à N° 301 aux points

➤ SERIE DEPARTEMENTALE = JOUEUSES et JOUEURS de 5 à 12 inclus (500 à 1299 points)

LE CLASSEMENT 2009-2010 =

➤ PARITE D'INITIALISATION DES POINTS

➤ PARITE DES TRANCHES DE CLASSEMENT

Foire aux questions :

□ Pourquoi une réforme des classements?

- La réforme des classements a une double utilité :

Elle permet de mettre sur le même pied d'égalité les garçons et les filles débutant le tennis de table en compétition en leur attribuant le même nombre de points.

Elle permet une nouvelle échelle de classement en harmonie avec les points, simple et compréhensible de tous.

□ Pourquoi ne pas avoir conservé les anciens classements ?

- Depuis la mise en place du système par points, les anciens classements sont présentés à caractère informatif mais n'ont plus aucune valeur.

Pour preuve, les performances et contre-performances sont calculées selon les points et non les classements. De plus, lorsque l'on réalise une composition d'équipe, celle-ci s'effectue selon les points et non les anciens classements.

□ Pourquoi des nouveaux classements ?

- Avec la parité messieurs/dames qui permet aux joueuses et joueurs de débiter avec la même valeur et donc supprime le décalage de 350 points à l'initialisation, il était important de mettre en place une nouvelle échelle de graduation. Ces nouveaux classements permettront notamment de différencier les joueurs classés 25 qui s'étendent sur plus de 260 points actuellement ainsi qu'une comparaison identique et beaucoup plus lisible pour les joueuses et les joueurs.

Ces nouveaux classements ne remettent donc pas en cause le système par points. Il ne s'agit que d'une lecture simplifiée des points permettant de situer les joueuses et joueurs dans une tranche de 100 points.

□ Le barème des points va-t-il changer ?

- Le barème des points ne va pas changer. Il est consultable sur le site fédéral à cette adresse : <http://www.fftt.com/sportif/pclassement/html/grille.htm> .

Au même titre, la dérive sera toujours appliquée en fin de chaque phase ainsi que les insuffisances de performances en fin de saison.

□ **Sachant que le classement initial chez les messieurs va passer de 650 à 500 points, est-ce que les joueurs vont perdre des points ?**

- Personne ne se verra retirer des points. Si vous possédez par exemple 785 points à la fin de la saison 2008/2009, vous débuterez la saison 2009/2010 avec cette même valeur.

□ **Un joueur finissant la saison 2008/2009 avec une valeur comprise entre 650 et 500 points sera réinitialisé à 650 points, 500 points ou bien sera-t-il laissé à sa valeur pour la saison 2009/2010 ?**

- Un joueur finissant la saison 2008/2009 avec moins de 650 points sera réinitialisé à 650 points pour la saison 2009/2010. Pour les classements officiels suivants, les joueurs finissant la phase avec une valeur comprise entre 650 et 500 points seront laissés à leur valeur et les joueurs finissant à moins de 500 points seront réinitialisés à 500 points

□ **Pour composer les équipes, faudra-t-il considérer les points ou bien les classements ?**

- Rien ne change à ce niveau. Il faudra toujours considérer les points pour composer les équipes. Il en va de même pour compter ses points gagnés et perdus. Seuls les points comptent.

□ **Sachant que les classements s'étendront de 5 à 20 pour les messieurs, peut-on apparenter les classements à une note sur 20 ?**

- Les nouveaux classements ne constituent en aucun cas un moyen de « noter » les joueurs et les joueuses mais permet simplement de situer les compétiteurs dans une tranche de 100 points. Le classement le plus élevé actuellement est le classement 20 car le 1001^{ème} joueur possède entre 2000 et 2099 points mais si dans les années à venir le 1001^{ème} joueur possède 2100 points, ce dernier sera alors classé 21. Enfin, les féminines voient leurs classements s'étendre de 5 à 15 puisque la 301^{ème} joueuse possède entre 1500 et 1599 points. Il ne s'agit donc pas d'une note mais bel et bien d'une lecture simplifiée des points.

□ **Est-ce que les joueurs et joueuses vont perdre des points ?**

- Personne ne va perdre de points. Les féminines ayant entre 300 et 500 points à la fin de la saison 2008/2009 vont avoir des points supplémentaires selon un tableau de transition afin que personne ne débute la saison 2009/2010 avec moins de 500 points. Sinon aucun changement en ce qui concerne les points des joueuses et des joueurs.

MERCI.

LA COMMISSION DE CLASSEMENT